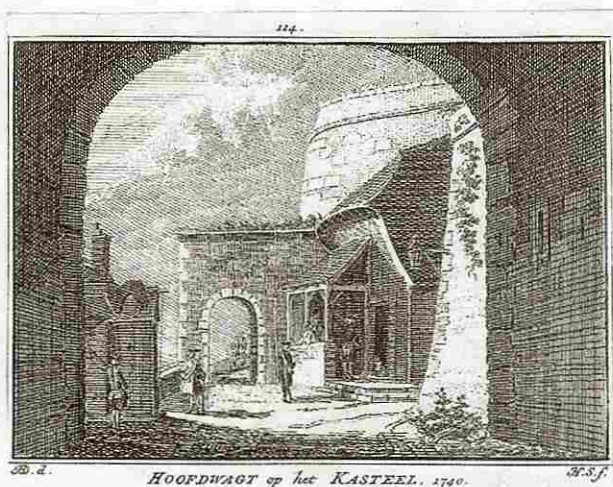


La garnison hollandaise



Poste de garde hollandais à la citadelle en 1740

PRÉSENTS à Namur dès 1672, les Hollandais y sont définitivement installés par les traités de 1713-1715 : la ville fait partie de la barrière dressée face à la France. Ils y resteront jusqu'en 1782. La garnison ainsi établie à Namur est forte de plus de 3000 hommes, cavaliers et fantassins, qui occupent la citadelle et les casernes. Beaucoup de soldats sont installés avec leur famille, ce qui concentre une population importante dans les quartiers d'Herbatte et de Saint-Nicolas.

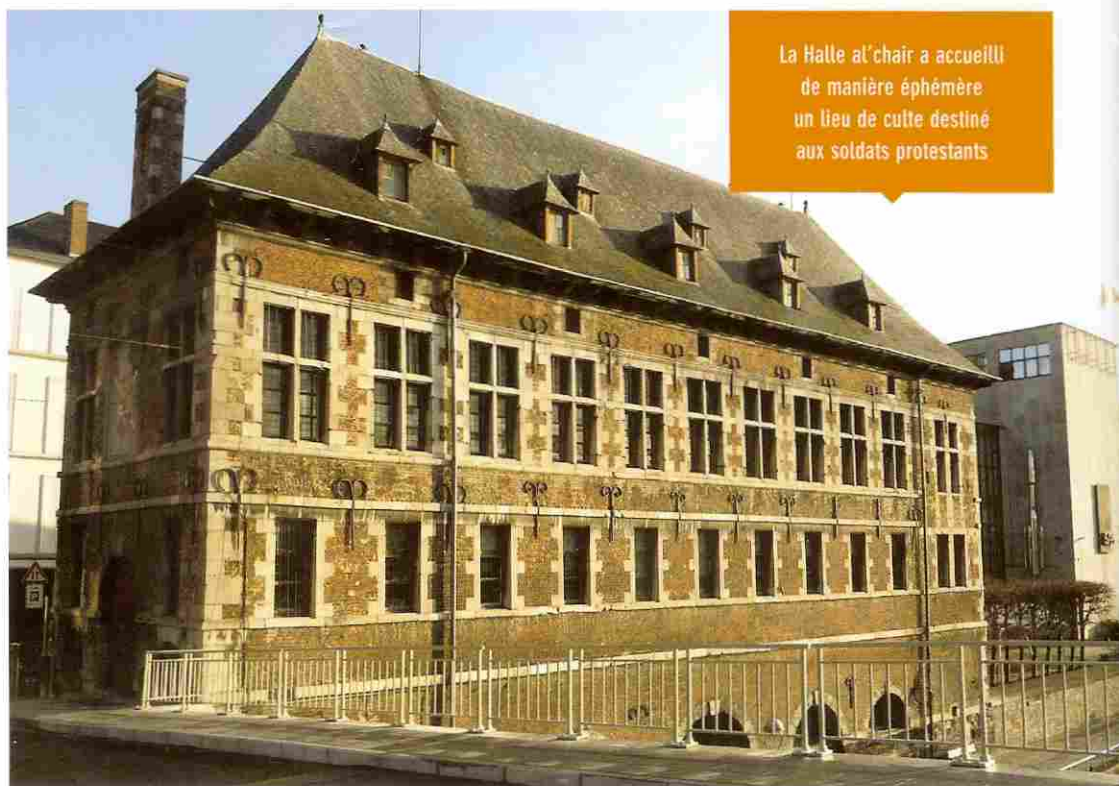
Les désagréments subis par la ville ne sont autres que ceux inhérents à toutes les places fortifiées. Chacun a intérêt à une cohabitation harmonieuse. La garnison hollandaise est sans doute une charge pour la ville, comme celles qui l'ont précédée, mais aussi un débouché important pour son commerce et une source de revenus. Les métiers en profitent mais crient naturellement à la concurrence déloyale quand les artisans de la garnison se mêlent de vendre leurs produits. La garnison peut aussi se révéler précieuse pour le maintien de l'ordre : quand une émeute due à

la pénurie de grain éclate en 1725, le lieutenant mayor en appelle au commandant, qui envoie un important détachement pour disperser la foule. Les commandants successifs ont de bonnes relations avec le Magistrat. Les quelques incidents parfois graves, provocations et bagarres d'ivrognes, inévitables sur une si longue période, ne doivent pas masquer une cohabitation globalement aisée du peuple, où s'installe un bilinguisme commercialement intéressé.

Problème potentiel : la grande majorité des soldats de la garnison sont de confession réformée, croyance officiellement hérétique. Un lieu de culte pour les réformés francophones est installé à l'étage de la halle al'chair, avant que la Ville ne se décide à construire un vrai temple en Herbatte. Un incident de type confessionnel survient en octobre 1736 quand la rumeur circule qu'une jeune Namuroise catholique va se convertir au protestantisme pour épouser un soldat. Un rassemblement se forme devant la maison du pasteur, des menaces

sont proférées, des pierres lancées et des vitres brisées.

Entre bourgeois et militaires, divers accrochages se produisent, chacun donnant évidemment sa version des faits. Les torts sont des deux côtés et ni la justice namuroise ni la justice militaire ne semblent faire preuve de parti pris, et les faits les plus graves sont sanctionnés de part et d'autre, parfois par la peine de mort. Les questions liées à la prostitution sont inévitables dans une ville de garnison. Des militaires font parfois des descentes dans des maisons de débauche et interpellent l'une ou l'autre femme. Cela ne semble pas susciter de désaccord sauf en 1737, quand les échevins défendent contre l'autorité militaire, pour des raisons inconnues, une « fille à soldats » de 17 ans, du nom de Marguerite Haye. Le contrôle des portes de la ville est une question sensible et symbolique. Le mayor ou son lieutenant entendent toujours garder les clés chez eux, même en cas de menace de guerre, de sorte que l'officier de garde doit toujours leur envoyer le portier...



La Halle al'chair a accueilli de manière éphémère un lieu de culte destiné aux soldats protestants

La Société royale Sambre et Meuse réunit des historiens, archéologues et historiens de l'art, partageant avec des amateurs éclairés leur passion pour le passé de l'ancien comté et de l'actuelle province de Namur.

L'association a été fondée en 1924. Depuis lors, elle publie, outre divers ouvrages, la revue trimestrielle "Cahiers de Sambre et Meuse" (anciennement "Le Guetteur Wallon"). Elle organise aussi des

conférences (les Midis de l'Histoire namuroise), des concours et expositions.

La cotisation annuelle de 25 € donne droit à l'abonnement aux Cahiers. N'hésitez donc pas à la rejoindre par simple virement au compte BE78 0682 0096 0886 de Sambre et Meuse a.s.b.l., Namur.

www.sambreetmeuse.be
asblsambreetmeuse@gmail.com